



Assurances vols de telephones portables

Par **younes**, le **09/09/2009** à **15:54**

Bonjour,

Je viens vers vous pour vous soumettre mon problème, j'avais une assurance pour mon téléphone, que je me suis fait voler pendant le mois de décembre.

Le problème c'est que je n'ai déclaré ce vol que 3 mois plus tard en disant que ça venait de ce passer. Les services de police m'ont contacté récemment pour me dire que le téléphone a été retrouvé, et que la personne en possession du téléphone avoue l'avoir acheté deux mois avant.

Ma question est, est ce que je risque des problèmes pour avoir fait une fausse déclaration (avoir menti à propos de la date du vol).

Merci de me répondre dans les plus brefs délais.

Cordialement,
YOUNES